

Redynamisation du Centre-Bourg

Edito du Maire

La Ville de Petit-Bourg a inscrit une série d'opérations d'ampleur visant à valoriser et animer son centre-bourg, à développer sa façade maritime et à investir son littoral.

C'est en ce sens qu'en 2014, la Ville de Petit-Bourg adoptait le 1er plan de financement de l'opération de revitalisation du Centre-Bourg, et quelques années plus tard en 2022 celui des travaux d'équipement et de superstructures du port de la Vinaigrerie.

Cofinancés par l'Union Européenne, la Région Guadeloupe et la Municipalité, ces espaces sont le fruit de plusieurs années de réflexion, de concertation et de travaux.

L'équipe municipale et moi-même avons souhaité créer un lieu de vie, d'échanges et de rencontres que chacun pourra s'approprier chaque jour.

L'équipe municipale et moi-même avons souhaité créer un lieu de vie, d'échanges et de rencontres que chacun pourra s'approprier chaque jour.

Désormais ces aménagements rythmeront le cœur de notre belle commune, un territoire dynamique, attractif et durable.

Et aujourd'hui, au terme de ces chantiers, c'est avec une immense joie et une grande fierté que nous vous embarquons dans une balade inaugurale pour découvrir le hangar de la zone technique du port mixte et les équipements destinés au stockage à sec des bateaux, les travaux d'aménagement de la frange littorale et du boulevard Omer Ninine, les travaux de réhabilitation du marché Henriette CALIF, et surtout la place de la mairie entièrement rénovée.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à ce projet, les architectes, les urbanistes, les bureaux d'études, les artisans, les entreprises, pour leur professionnalisme et vous également, chers concitoyens, pour votre patience.

Votre contribution est essentielle pour construire ensemble l'avenir de notre commune.

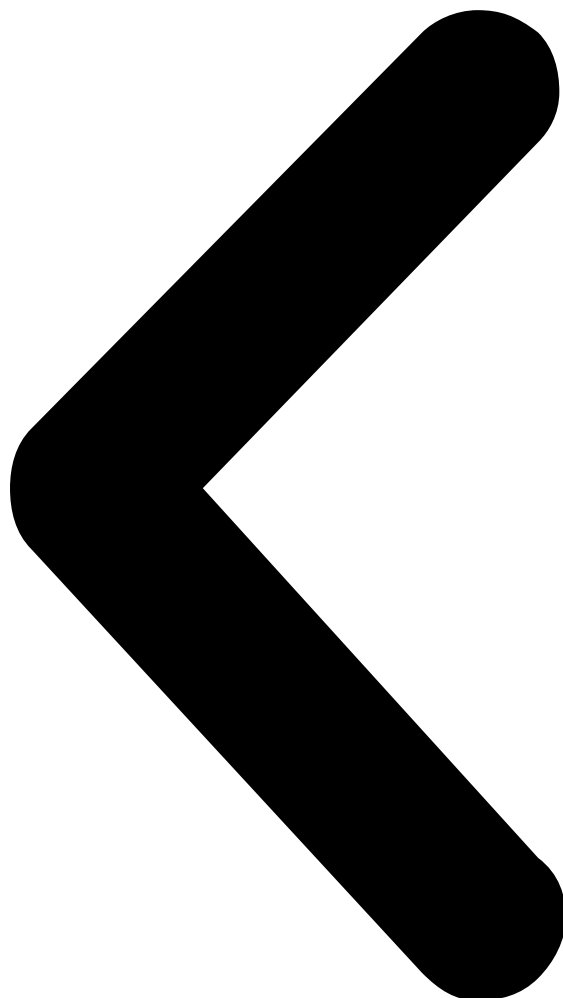
Votre dévoué maire,
David NEBOR.



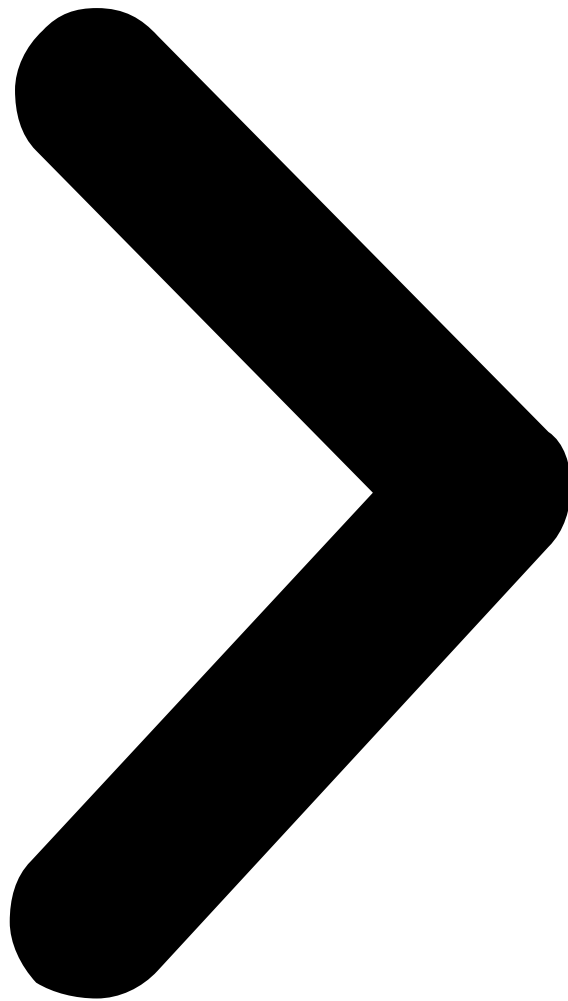
Réhabilitation du marché Henriette CALIF

Du nom de Madame Aristide Antoinette Henriette PRUDENT épouse CALIF (31/08/1923-7/11/2018), la municipalité a souhaité donner un coup de neuf à l'ancestral marché du Bourg afin d'accueillir dans de meilleures conditions les marchands et les visiteurs.

Cette rénovation s'inscrit aussi bien dans une dynamique de développement économique que dans une démarche de valorisation du patrimoine de la ville.



Diapositive précédente



Diapositive suivante

Réalisation du hangar de la zone technique du port

Un futur espace de stockage et de maintenance nautique, qui vient compléter les travaux d'aménagement et d'équipement de la zone technique du port de la Vinaigrerie.

Cette dernière livrée en 2018, est désormais constituée d'une plate-forme d'environ 4 000m², d'un espace de stockage à sec pour une soixantaine d'unité, d'un structure de réparation et

d'entretien, d'un bord à quai et d'un plan incliné pour faciliter la mise à l'eau des bateaux.

L'ambition de la municipalité est ainsi d'offrir à la population et aux plaisanciers des équipements portuaires d'envergure, en créant le 1er port à sec de l'archipel.



Le coût des travaux d'équipements :

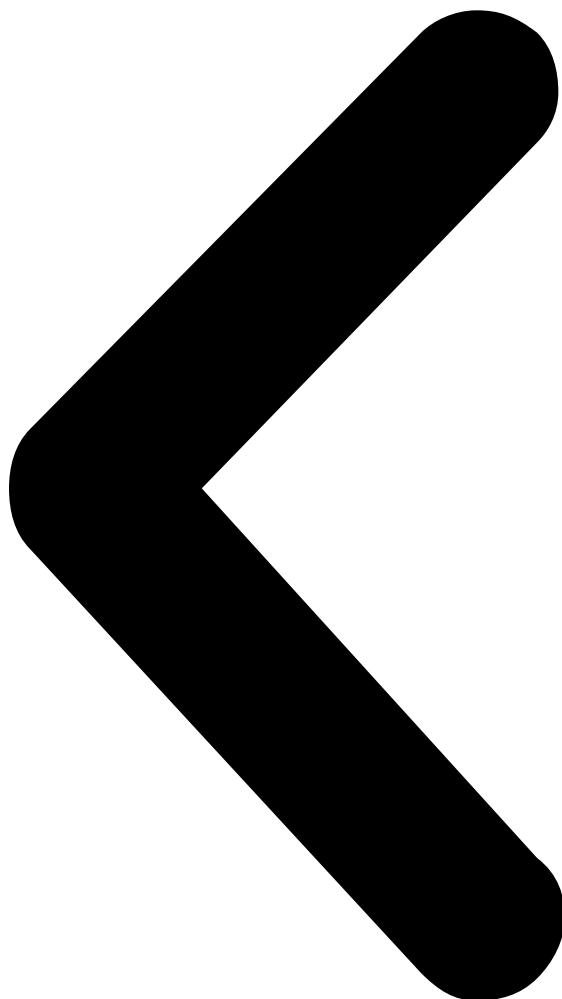
- Le coût des travaux pour la réalisation du hangar s'élève à 1 100 000 euros HT
- Le coût pour les équipements du port sec s'élève à 490 000 euros HT
- Un projet cofinancé à 100% par le FEDER

Aménagement de la frange urbaine littorale et du Boulevard Omer NININE

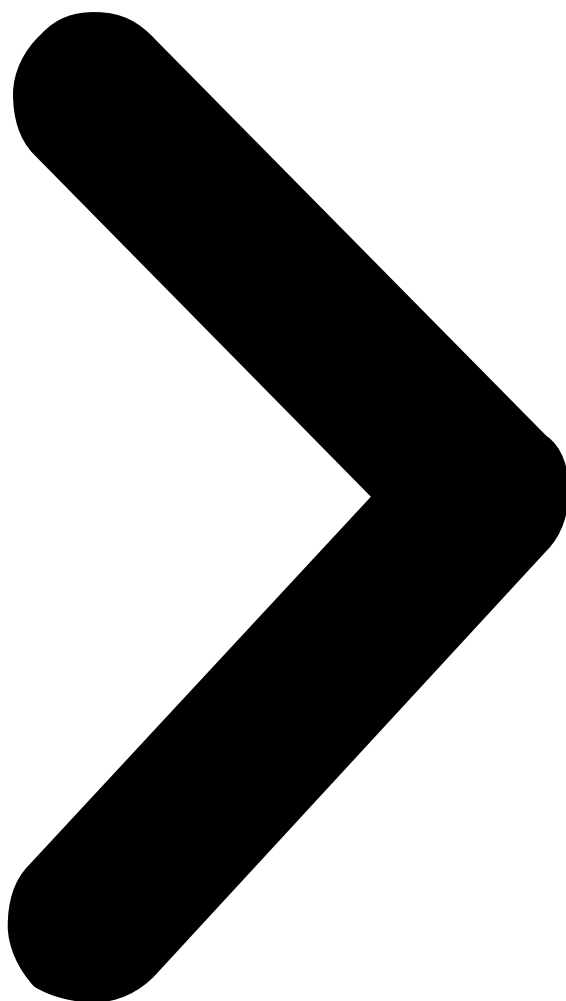
Dans le cadre du projet de redynamisation du Centre-Bourg et du développement de notre façade maritime, l'ambition

renouvelée pour l'équipe municipale est de permettre à la population de se réappropriier le littoral et d'offrir aux petits-bourgeois un espace de promenade convivial dans le respect des nouvelles règles de sécurité, de stationnement et d'éclairage public.

Le boulevard Omer NININE porte le nom de l'ancien Maire de Petit-Bourg (1945 à 1965), ancien Président du Conseil Général, qui a été l'initiative de nombreux aménagements sur le territoire et le précurseur des travaux d'aménagement du bord de mer.



Diapositive précédente



Diapositive suivante

Le coût des travaux d'équipements :

- Le coût des travaux s'élève à 942 000 euros HT
- Un projet cofinancé par la FEDER

**Travaux d'aménagement de la place
de la Mairie désormais dénommée «**

Place Dominique LARIFLA »

Dans le cadre du projet global de redynamisation du Centre-Bourg, l'équipe municipale a décidé de lancer d'importants travaux de requalification de la place de la Mairie, afin d'offrir aux habitants un nouvel espace de vie harmonieux, moderne et durable au Centre-Ville.

Le site propose aujourd'hui 5 espaces différenciés et connectés : un square favorisant la mise en valeur de la conque de lambi, dédié à la restauration, une aire de jeux pour les enfants, une palmeraie des Arts Urbains et un parvis central pour accueillir des manifestations culturelles et sportives.

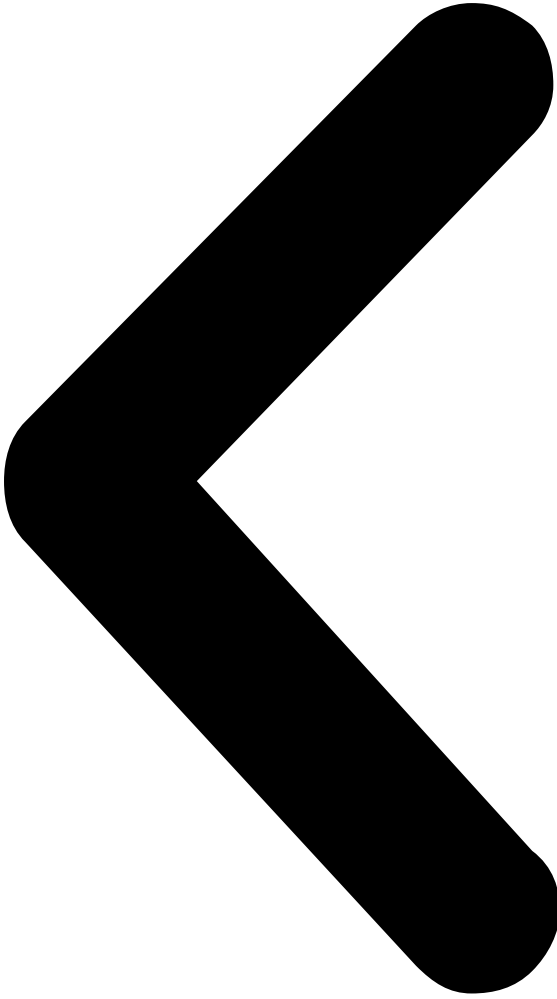
À savoir : Dominique LARIFLA, figure emblématique de notre Ville et plus largement de la Guadeloupe. Ancien maire de Petit-Bourg, ancien Président du Conseil Général, ancien Député et ancien Sénateur de la Guadeloupe.

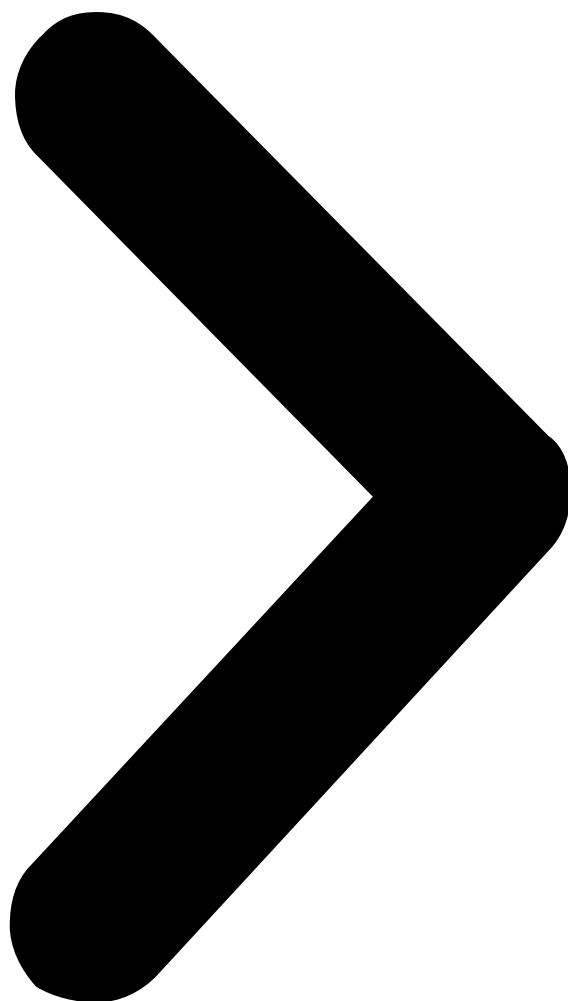












Le coût des travaux d'équipements :

- Le coût des travaux s'élève à 5 796 000 euros HT
- Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne à hauteur de 4 057 200 euros HT, la Région Guadeloupe à hauteur de 695 520 euros HT et la Ville 1 043 280 euros HT

À voir...

https://youtu.be/Fa_UrEl8LRE<https://youtu.be/GMuYdTUhBUw>

A qui s'adresser ?

Mairie



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER, 97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr